



AFCY

ASSOCIATION
FRANCO-CULTURELLE
DE YELLOWKNIFE

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle 2022-2023

38^e Assemblée générale
Tenue le mercredi 22 novembre 2023 à 19 h 00
à l'Hôtel Explorer de Yellowknife

T : 867.873.3292
F : 867.873.2158
C : dgafcy@franco-nord.com
W : www.afcy.info

5016, 48^e Rue CP 1586,
succ. principale,
Yellowknife, TNO,
X1A 2P2, Canada

Présences :

Membres votants		Observateurs
Simon Cloutier	Geneviève Charron	Annie Larochelle
Anna Krizova	Michel Legault	Caroline Lafontaine
Sheryl Boily	Marjolaine Chevet	
Oscar Aguirre	Angélique Ruzindana	
Alexandre Beaudin	Sophie Gauthier	
Jean de Dieu Tuyishime	Yvonne Careen	
Richard Francoeur	Sylvie Savoie	
Jean-Guy Duchesne	Dominique Poirier	
Carole Musialek		

Employés : Maxime Joly, direction générale de l'AFY, Batiste Foisy, responsable de la programmation des communications

1. Ouverture de l'Assemblée et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de l'Assemblée forment quorum.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 19 h 14.

2. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée

Geneviève Charron propose, appuyée par Sylvie Savoie :

« La nomination d'Annie Larochelle à titre de présidente de l'Assemblée générale annuelle 2022-2023 de l'AFY. »

Yvonne Careen demande la tenue du vote, et la majorité est atteinte.

La proposition est adoptée.

Résolution_ AGA_22-11-2023_001

Geneviève Charron rappelle que, pour la suite des délibérations, à moins qu'une demande de vote ne soit formulée ou qu'une objection ou une abstention ne soit exprimée, les résolutions seront considérées comme adoptées à l'unanimité.

Geneviève propose, appuyée par Sylvie Savoie :

« La nomination d'Anna Krizova à titre de secrétaire d'assemblée. »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_22-11-2023_002

La présidente de l'Assemblée rappelle aux membres les règles applicables concernant les questions, les droits de parole et de vote. La direction informe que l'Assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

3. Résolution spéciale

Geneviève Charron propose, appuyée par Simon Cloutier

« Que l'article 2.4.3 des Statuts et Règlements de l'AFCY soit suspendu par l'Assemblée afin de permettre que l'AGA 2022-2023 soit tenue le 22 novembre 2023, soit plus de six mois après la fin de l'exercice 2022-2023. »

Un membre demande la tenue d'un vote. Plus des trois quarts des participants votent en faveur. La proposition est adoptée.

Résolution_AGA_22-11-2023_003

4. Adoption de l'ordre du jour

La direction affiche l'ordre du jour à l'écran. Les membres de l'Assemblée disposent de copies papier, qui ont également été communiquées par voie électronique lors de l'avis de convocation. Un temps est accordé pour la lecture de l'ordre du jour.

Changements à l'ordre du jour :

- Aucun changement n'est apporté à l'ordre du jour.

Sylvie Savoie propose, appuyée par Yvonne Careen :

« L'adoption de l'ordre du jour sans modifications. »

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_22-11-2023_004

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2021-2022

La direction affiche le procès-verbal de l'AGA 2021-2022 à l'écran. La présidence de l'Assemblée rappelle que seuls les membres de l'AFCY présents lors de cette Assemblée peuvent demander des modifications. Les membres de l'Assemblée disposent de copies papier, qui ont également été communiquées par voie électronique avant l'AGA. Un temps est accordé pour la révision, au terme duquel aucune modification n'est demandée.

Oscar Aguirre propose, appuyé par Simon Cloutier :

« L'adoption du procès-verbal de l'AGA 2021-2022. »

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_22-11-2023_005

6.1 Rapport de la présidence

Geneviève Charron présente son rapport oral et invite les membres à consulter le message inclus dans le rapport annuel.

Résumé des points clés :

- Cette année, l'AFCY a encore beaucoup à célébrer en ce qui concerne le nombre et la qualité des activités organisées. Yellowknife est très chanceuse de bénéficier d'activités culturelles aussi intenses et vibrantes.
- Geneviève souligne l'importance de la culture francophone, qui joue un rôle central et apprécié dans la vie communautaire. Dans un contexte de minorité linguistique, le français dépasse le statut de simple langue et devient un vecteur culturel essentiel.
- Vivant à Yellowknife depuis 18 ans, Geneviève a pu observer la progression du développement de l'AFCY. Elle rappelle que depuis la fin de la pandémie de COVID-19, l'association a connu une expansion remarquable, tant au niveau du nombre de membres que de la qualité des activités proposées.
- Toutefois, Geneviève met en garde contre la fragilité de l'organisation, en raison de la taille réduite de l'équipe (deux personnes) et du financement territorial limité. Elle souligne l'importance de la mise en œuvre du plan de développement global et appelle à une plus grande concertation entre les organisations francophones.
- Elle plaide pour une augmentation du financement territorial afin de mieux répondre aux besoins réels, en mettant en évidence les coûts élevés engendrés par l'éloignement géographique. Elle affirme qu'une collaboration efficace entre les

organisations francophones pourrait contribuer à accroître cette enveloppe budgétaire.

- Geneviève mentionne l'importance de la cohérence dans les programmations des divers organismes et appelle à une meilleure collaboration entre ceux-ci pour garantir que toutes puissent remplir leur mandat et servir la communauté francophone sans dédoublement.
- Elle propose de rétablir la table des présidences des organismes francophones afin de renforcer l'impact collectif de nos organisations et d'assurer leur pérennité.

Remerciements

Geneviève exprime sa gratitude envers Maxime et Batiste, les deux employés de l'AFCY, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration. Elle remercie également les partenaires qui permettent la réalisation des activités, dont la liste figure dans le rapport annuel. Elle adresse un remerciement particulier à la communauté francophone et francophile, dont l'engagement permet la poursuite des activités, et encourage une mobilisation accrue pour soutenir les projets à venir.

Conclusion

Geneviève conclut en exprimant sa confiance en un avenir brillant pour la communauté francophone en développement à Yellowknife et remercie les membres pour leur soutien et l'opportunité de collaborer.

Questions

Annie Larochelle remercie Geneviève pour son rapport et demande s'il y a des questions. Aucune question n'est soulevée.

6.2 Rapport de la direction

Maxime présente un rapport soutenu par un document partagé à l'écran. Il remercie les membres présents et exprime la fierté de l'équipe pour le travail accompli.

Points principaux :

1. Ressources humaines : La personne responsable du volet jeunesse a quitté avant la fin de son mandat, ce qui a posé des défis dans la gestion du programme. Maxime et Batiste ont dû pallier ce manque de personnel.

2. Ressources financières : Les finances de l'AFCY ont connu une amélioration significative entre 2020 et 2023, avec un excédent notable pour l'année 2022-2023. Toutefois, un décalage de produits d'environ 70 000 CAD entre les années 2021-2022 et 2022-2023 masque une augmentation plus linéaire des ressources.

3. Programmation : L'AFCY a organisé près de soixante activités au cours de l'année, attirant environ 3 500 participants. Parmi les événements marquants figurent les concerts de Vincent Vallières, Keith Kouna, Antoine Lachance et Pierre Guitard, le spectacle d'humour de Mario Jean, la mise en œuvre d'une troisième pièce de théâtre communautaire d'envergure, *L'Affaire Donovan MacPhee*, ainsi qu'une première pièce jeunesse, *Iana et le mur*.

4. Défis et perspectives : Maxime a souligné la fragilité de la situation actuelle en raison du nombre limité d'employés et du financement territorial insuffisant. Il a également mis en avant l'importance de la collaboration entre les organisations francophones pour assurer la pérennité des activités et la nécessité d'accroître le financement territorial.

Questions et échanges

- Oscar Aguirre mentionne qu'il croyait que c'était la FFT qui travaillait avec la FCCF. Maxime précise qu'un mandat territorial est effectivement nécessaire pour être membre en règle de la FCCF et que ce rôle est actuellement occupé par la FFT. Il ajoute toutefois que c'est l'AFCY qui participe aux réunions de la FCCF en tant que représentant des TNO depuis plusieurs années. Les TNO disposent de deux sièges et des discussions avaient eu lieu pour attribuer le deuxième poste de représentant des TNO à l'AFTSO, mais cela ne s'est pas concrétisé.
- Jean de Dieu Tuyishime a soulevé la question de l'intégration des nouveaux arrivants. Maxime a reconnu l'importance de ce groupe et les difficultés que l'AFCY rencontre à l'intégration de ceux-ci. Il a toutefois mentionné qu'une nouvelle stratégie a été proposée dans le cadre de la demande de financement pluriannuel des trois prochaines années et qu'il espère mieux intégrer les nouveaux arrivants aux activités de l'AFCY dans le futur.
- Jean-Guy Duchesne a posé des questions sur l'évolution du nombre de participants aux activités et sur le financement. Maxime a confirmé une progression positive et a abordé les défis liés à l'obtention de financements supplémentaires du GTNO.

Annie remercie Maxime pour son rapport et invite l'Assemblée à poser d'éventuelles questions supplémentaires. Aucune autre question n'est soulevée.

7.0 Dépôt et approbation des états financiers 2022-2023

Annie Larochelle cède la parole à Sheryl Boily pour la présentation des états financiers réalisés par la firme Bergeron & Co. Maxime partage le document à l'écran, lequel avait également été communiqué par courriel avec l'avis de convocation et est disponible sur notre site web.

Sheryl présente les états financiers de l'exercice 2022-2023 et mentionne que l'auditeur a émis une opinion avec réserve, comme à l'accoutumée. Les produits s'élèvent à 526 909 \$ et les charges à 456 313 \$, générant un surplus de 70 596 \$.

Questions et échanges :

- Sophie Gauthier demande des éclaircissements sur l'excédent de 70 000 \$ et souhaite savoir si l'AFCY.

Maxime explique que les revenus d'autofinancement ont largement contribué à cet excédent, étant passés de 18 000 \$ à 54 000 \$. Il souligne que l'augmentation des revenus et l'excédent sont le résultat d'une gestion rigoureuse et du travail acharné d'une équipe réduite, composée de deux personnes réalisant des tâches normalement dévolues à une équipe de trois ou quatre, qui n'a d'ailleurs jamais chargé d'heures supplémentaires. Il précise que cet excédent est exceptionnel et qu'il serait imprudent de s'attendre à un surplus similaire chaque année. Il rappelle également, comme mentionné dans son rapport, que la somme des surplus et déficits des neuf dernières années présente un bilan négatif de 12 381 \$. Le surplus enregistré cette année représente donc davantage une correction du bilan financier défavorable de la dernière décennie qu'autre chose.

- Jean-Guy Duchesne demande si l'amélioration financière de 2022-2023 est due à une augmentation des fonds disponibles ou à un effort accru de l'AFCY.

Maxime confirme qu'un effort considérable de lobbying a été déployé pour obtenir des augmentations du financement. Ce travail a notamment permis de sécuriser une augmentation de PCH sur deux ans, rendant possible la création du poste de Baptiste, un poste que la direction a toujours jugé indispensable. Il mentionne et déplore que le financement du GTNO n'a jamais augmenté, malgré le dépôt de demandes de financement toujours plus ambitieuses et de résultats considérables.

Yvonne Careen propose, appuyée par Simon Cloutier :

« L'adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2023. »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_ AGA_22-11-2023_006

8. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2022-2023

Sheryl Boily propose Bergeron & Compagnie, appuyée par Simon Cloutier :

« La nomination de la firme comptable Bergeron & Co. pour l'exercice financier 2023-2024. »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_ AGA_22-11-2023_007

9. Élections du conseil d'administration

Annie Larochelle donne la parole à la présidente de l'AFCY. Geneviève Charron prend la parole et déclare que conformément à ce qui a été indiqué dans l'avis de convocation, trois postes seront à combler ce soir.

Les mandats sont d'une durée de deux ans.

Les personnes dont le poste est en élection ce soir sont :

- Vice-présidence : Laurence Bonin se représente.
- Administrateur : Simon Cloutier se représente.
- Administrateur : Sylvie Savoie se retire.

Il y aura donc une élection ce soir pour la vice-présidence et deux postes d'administrateurs.

9.1 Nomination de la présidence d'élection et d'un scrutateur

Geneviève Charron propose, appuyée par Sheryl Boily :

« Annie Larochelle comme présidente d'élection »

« Dominique Poirier comme scrutateur »

Les deux acceptent leurs nominations.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution_ AGA_22-11-2023_008

9.2 Nomination de la vice-présidence et des administrateurs

Annie Larochelle rappelle que pour chaque poste, un candidat sera proposé et appuyé, et que chaque candidat aura l'opportunité d'accepter ou de refuser la nomination avant de passer à la nomination suivante. Les titulaires sortants ont la possibilité de se représenter immédiatement.

Annie annonce l'ouverture de l'élection pour le poste de vice-président(e). Laurence Bonin, bien que physiquement absente, a confirmé sa volonté de se représenter pour ce poste à travers une lettre signée qui est affichée à l'écran.

Geneviève Charron, appuyée par Sylvie Savoie, propose la nomination de Laurence Bonin au poste de vice-présidente.

Appuyée par : Sylvie Savoie.

Laurence Bonin accepte la nomination (préalablement confirmée).

Aucune autre nomination n'est proposée.

Laurence Bonin est élue par acclamation à titre de vice-présidente du conseil pour un mandat de 2 ans.

Résolution_ AGA_22-11-2023_09

Nomination des administrateurs du conseil

Annie Larochelle annonce l'ouverture de la période de nomination pour deux postes d'administrateur.

Elle précise que certains membres ont déjà manifesté leur intérêt à l'avance et propose de commencer par eux avant d'ouvrir la parole au reste de l'Assemblée.

Sylvie Savoie, appuyée par Sheryl Boily, propose la nomination de Simon Cloutier au poste d'administrateur.

Simon Cloutier accepte la nomination.

Michel Legault, appuyé par Sheryl Boily, propose la nomination de Marjolaine Chevet au poste d'administratrice.

Marjolaine Chevet accepte la nomination.

Annie demande s'il y a d'autres nominations. Aucune autre nomination n'est proposée.

Les nominations sont adoptées à l'unanimité.

Simon Cloutier et Marjolaine Chevet sont élus par acclamation à titre d'administrateurs pour des mandats de 2 ans.

Résolution_ AGA_22-11-2023_10

9.3 Remerciements des membres sortants

Geneviève Charron félicite les nouveaux membres élus, remercie les membres sortants et souhaite la bienvenue à Marjolaine Chevet. Elle tient à reconnaître l'extraordinaire travail de Sylvie Savoie au sein de divers conseils d'administration, y compris celui de l'AFCY. Geneviève souligne que ce travail a presque été un mode de vie pour Sylvie, et exprime, au nom de tous, sa gratitude pour les nombreuses heures que Sylvie a consacrées à ces engagements, contribuant toujours de manière positive aux discussions.

10. Varia

Les questions sont maintenant ouvertes à tous, membres et non-membres.

Annie Larochelle gère l'ordre de parole.

Yvonne Careen remercie le conseil d'administration, Maxime et Baptiste pour leur travail, et mentionne le spectacle d'Aurora Chorealis, auquel participent plusieurs francophones.

Maxime souligne que c'est l'anniversaire de Michel.

L'Assemblée chante « Bonne fête » à Michel.

11. Levée de l'Assemblée générale annuelle

Richard Francoeur, appuyé par Jean-Guy Duchesne, propose de lever l'Assemblée générale annuelle.

L'Assemblée générale annuelle est levée à 20 h 43.